

[AARON SIRI](#), Avocat new-yorkais, le 26 février 2026 :

[« Huit ans après avoir destitué le Dr Plotkin, le « parrain des vaccins », il m'envoie une lettre. » lien vers l'article original d'Aaron Siri](#)

Plotkin écrit qu'on lui attribuera le mérite d'avoir protégé des millions d'enfants et que je serai responsable des enfants non vaccinés, morts ou malades.

Après la publication de mon livre [Vaccines, Amen: The Religion of Vaccines](#), [j'ai reçu une lettre du Dr Stanley Plotkin, le « parrain des vaccins »](#). [C'est la première fois en huit ans, depuis que je l' ai interrogé sous serment](#), qu'il me contacte, malgré ses interminables plaintes et diatribes publiques et privées liées à cette déposition. »

La déposition du Dr Sttaley Plottkin (durée 9h) de 2018 est ici : <https://thehighwire.com/ark-videos/the-deposition-of-stanley-plotki>

« Ses efforts au cours des mois et des années qui ont suivi sa déposition ont notamment consisté à :

- faire déclarer par l'OMS que les personnes hésitant à se faire vacciner constituent une menace mondiale
- exiger que la FDA modifie les notices des vaccins pour y inclure davantage d'informations sur les essais (ce qui n'a jamais eu lieu car ces essais n'existent pas)
- exiger que le CDC retire les risques mentionnés dans les notices d'information sur les vaccins (par exemple, retirer la mention « lésions cérébrales » de la notice d'information sur le vaccin ROR)
- organiser une réunion à huis clos à Londres avec d'éminents vaccinologues (ses disciples) afin de réaliser des études visant à valider, et non à étudier, la sécurité des vaccins
- et de nombreux autres actes malheureux destinés à soutenir ses convictions a priori concernant les vaccins, à dissimuler leurs méfaits et à déshumaniser quiconque remet en question son orthodoxie ou refuse de se faire vacciner.

Malgré tous ses efforts, il n'a pas pu nier les vérités qu'il avait été forcé d'admettre lors de cette déposition ; ses efforts n'ont pas non plus réussi à contraindre tout le monde à s'injecter sans réfléchir.

Bien que la déposition, comme il l'a écrit lui-même, l'ait « traumatisé » et « épuisé », mon livre l'a manifestement poussé à bout. Pourtant, une fois encore, et sans surprise, sa seule réaction, comme vous le verrez dans sa lettre, ne porte pas sur le fond de l'ouvrage, mais plutôt sur le fait que lui (le plus grand vaccinologue au monde) avait besoin de plus de temps pour préparer sa déposition et que celle-ci avait trop duré.

Il conclut, une fois de plus dans le style habituel des vaccinologues, sa lettre par une affirmation péremptoire et non étayée, selon laquelle on lui attribuera le mérite d'avoir protégé des millions d'enfants et que je serai responsable des enfants non vaccinés morts ou malades.

Comme vous le verrez dans sa lettre et ma réponse, je lui ai proposé de refaire sa déposition et lui ai également suggéré des mesures concrètes pour protéger tous les enfants, y compris ceux qui ont subi des effets indésirables suite à une vaccination. Il n'a jamais répondu à ces propositions.

Face à l'absence de réaction, la meilleure façon d'exploiter ces lettres est de les rendre publiques. Je suis convaincu que vous constaterez qu'elles offrent un éclairage pertinent sur le problème global de la vaccinologie, des vaccins et du culte que le Dr Plotkin et ses disciples ont développé autour de ces produits. »

Lisez la lettre originale complète de Stanley A. Plotkin [ici](#) . Ci-dessous la version traduite en français.

STANLEY A. PLOTKIN, consultant en vaccinologie au NID

Professeur émérite de pédiatrie, Université de Pennsylvanie

Professeur émérite, Institut Wistar, Philadelphie

Professeur associé, Université Johns Hopkins, Baltimore

215-297-9321 (tél.)

215-297-9323 (télécopie)

215-262-3665 (cellulaire)

Stanley.plotkin@vaxconsult.com

Monsieur Siri

J'ai appris que vous avez publié un livre me critiquant, ainsi que mon témoignage dans une affaire portant sur la vaccination ou non de l'enfant d'un couple divorcé. Je me souviens m'être présentée à cette audience à titre gracieux, sans aucun document, m'attendant raisonnablement à ce que mon témoignage soit bref. J'ai commis l'erreur de rester sous contre-interrogatoire pendant dix heures, l'avocat qui avait sollicité mon témoignage n'étant présent que par téléphone, et de laisser ce contre-interrogatoire se prolonger indéfiniment.

Bien que je regrette que cette avocate ait laissé la déposition se prolonger autant, sans m'en avoir averti à l'avance ni m'avoir indiqué l'ampleur de l'enquête qu'elle autoriserait, je ne regrette pas d'avoir plaidé en faveur de la vaccination.

En définitive, le choix de ne pas vacciner expose l'enfant, ainsi que son entourage, à un risque de maladie. C'est ainsi que les maladies se propagent, parfois jusqu'à atteindre le stade de pandémie.

À la fin de ma vie, on m'aura attribué le mérite d'avoir protégé des millions d'enfants. Vous, Monsieur Siri, serez responsable de maladies, voire de décès, et d'enfants non vaccinés qui en seront victimes. Tel sera votre héritage honteux, fruit de votre campagne irresponsable contre la vaccination.

Stanley A. Plotkin, MD

Vous pouvez lire la réponse originale de Aaron Siri complète [ici](#). Ci-dessous la version traduite en français.

17 décembre 2025

Par FedEx et par courriel à stanley.plotkin@vaxconsult.com

Stanley A. Plotkin, MD

Cher Docteur Plotkin,

Merci pour votre lettre.

Dans votre lettre, vous exprimez votre mécontentement quant à notre échange d'il y a sept ans concernant la sécurité des vaccins. Vous déplorez la longueur de cet échange et le fait que vous ayez semblé manquer de documents. La réalité, que vous n'avez visiblement pas encore acceptée, est que votre insatisfaction provient du fait que notre échange a révélé les lacunes accablantes en matière de sécurité des vaccins infantiles, et que la vaccinologie, dans son ensemble, est une discipline non scientifique et dangereuse.

Je vous rappelle les faits suivants : vous avez choisi de témoigner en tant qu'expert pour convaincre un tribunal d'ordonner que, malgré l'opposition de sa mère, un enfant en bonne santé que vous n'aviez jamais rencontré reçoive tous les vaccins de routine du calendrier vaccinal des CDC. Par conséquent, le champ d'application de votre déposition incluait, à juste titre, tous les vaccins infantiles de routine. De plus, vous avez disposé de plusieurs mois entre votre accord pour intervenir dans cette affaire et votre témoignage – un délai amplement suffisant pour vous préparer. Et les questions qui vous ont été posées étaient simples, directes, des questions de base sur les essais cliniques des vaccins, la sécurité après autorisation de mise sur le marché, etc.

Comme vous le savez, l'objectif d'une déposition d'expert est de comprendre les éléments qui étayaient l'opinion de cet expert, lesquels, dans votre cas, consistaient manifestement à démontrer que l'ensemble du calendrier du CDC – un calendrier que vous avez contribué à élaborer – était étayé par des données probantes. Ce vaccin pourrait être injecté sans danger à un enfant sain non vacciné. C'est précisément ce qui s'est passé lors de votre déposition : un examen de l'innocuité de l'ensemble du calendrier vaccinal infantile.

En tant que vaccinologue de renommée mondiale, vous étiez et restez la personne la plus qualifiée pour défendre la sécurité des vaccins. Vous aviez votre manuel, « Vaccins de Plotkin », sous les yeux lors de votre déposition, et vous l'avez même consulté, malgré votre affirmation selon laquelle vous « apparaissiez sans aucun document. » Vous avez eu toutes les occasions, lors de votre déposition, de défendre vos opinions. Après celle-ci, je vous ai donné, par voie d'assignation, une seconde chance de le faire en fournissant des documents attestant de l'innocuité du calendrier vaccinal infantile ; or,

vous avez cherché à faire annuler cette demande et n'avez jamais fourni le moindre document.¹ Cela s'explique sans doute par l'absence de documents validant l'innocuité de ce calendrier vaccinal.

Vous devriez avoir des regrets, mais pas quant à la longueur de la déposition. Vous devriez regretter son contenu. Vous devriez regretter, par exemple, d'avoir été l'investigateur principal d'un essai clinique visant à homologuer un vaccin contre l'hépatite B pour les nourrissons et les enfants, avec seulement 147 enfants et seulement 5 jours de surveillance de la sécurité après l'injection.² Vous devriez regretter dire aux parents que les vaccins ne causent pas l'autisme alors même que vous avez admis qu'aucune étude ne prouve que le vaccin DTaP, administré à 2, 4 et 6 mois, ne cause pas l'autisme.³ Le dépôt contient de nombreux autres exemples.

Votre plus grand regret devrait peut-être être ce qui a été clairement établi lors de cette déposition : votre approche de la vaccinologie consiste à présumer que les vaccins sont sûrs, que les preuves étayent ou non cette présomption. Cette présomption a malheureusement causé des dommages considérables à d'innombrables familles qui ont contacté mon cabinet au sujet d'effets indésirables graves liés à la vaccination. En tant que chef de file dans le domaine de la vaccinologie, vous auriez pu rectifier le tir. Au lieu de cela, vous avez choisi la voie de la censure en supprimant les informations sur les effets néfastes des vaccins, en cherchant à créer des études pour valider leur innocuité (et non à l'étudier), et en déshumanisant ceux qui contestent vos points de vue.

En effet, après votre déposition, vous avez entrepris une mission mondiale qui comprenait :

- Faire déclarer par l'OMS que les personnes hésitantes à se faire vacciner constituent une menace mondiale ;
- exiger de la FDA qu'elle modifie les notices des vaccins pour y inclure davantage d'informations sur les essais cliniques (ce qui n'a jamais eu lieu, car ces informations n'existent pas)
- exiger du CDC qu'il retire les risques mentionnés dans les notices des vaccins (comme la suppression de la mention de « lésions cérébrales » dans la notice du vaccin ROR)
- organiser une réunion à huis clos à Londres avec d'éminents vaccinologues (vos disciples) afin de produire des études visant à valider, et non à étudier, l'innocuité des vaccins
- et une liste d'autres actes regrettables destinés à vous permettre de mener des études prédéterminées qui confortent vos convictions, dissimulent les risques liés aux vaccins, et...

Déshumaniser quiconque remet en question votre orthodoxie ou refuse de se faire vacciner.

¹ <https://icandecide.org/plotkinsubpoena/>; <https://icandecide.org/wp-content/uploads/2023/02/PlotkinMotiontoQuash.pdf>.

² <https://www.fda.gov/media/74274/download>.

³ <https://thehighwire.com/ark-videos/do-vaccines-cause-autism-2/>

Vous avez même créé une bibliothèque entière à l'hôpital pour enfants de Philadelphie suite à votre déposition, afin d'apporter votre soutien à ceux qui ont besoin de valider l'innocuité des vaccins infantiles. Or, cette bibliothèque en ligne n'a fait qu'exacerber les inquiétudes concernant la sécurité des vaccins. Pour quiconque examine attentivement son contenu, cette bibliothèque témoigne des lacunes considérables en matière de sécurité vaccinale et autres problèmes. Des données scientifiques non fiables ont été utilisées pour affirmer que les vaccins sont sûrs.⁴ Vous avez même rédigé un article dans la revue *Pediatrics* intitulé « Comment se préparer à un témoignage d'expert sur la sécurité des vaccins », article qui ne fournit aucun argument de fond, mais seulement des plaintes supplémentaires et une déshumanisation de ceux qui oseraient remettre en question la sécurité des vaccins.⁵

Je vous implore de prendre en considération le sort des personnes gravement blessées, voire tuées, par les vaccins. Leurs vies, leurs souffrances et leurs familles comptent. Même si vous pensez que sauver des enfants des maladies infectieuses restera votre héritage, vous vous trompez, hélas. Votre excès de zèle et votre mépris pour les méfaits des vaccins ne diffèrent en rien des méfaits causés par d'anciens produits médicaux ; si ces derniers ont pu apporter certains bienfaits, l'histoire retient les souffrances et l'injustice subies par les personnes blessées et ignorées. Dans ce cas précis, cela inclut également celles qui ont été maltraitées et qualifiées de menace mondiale. Quand la situation se retournera, et elle se retournera, vous en subirez les conséquences. Tel sera votre héritage si vous ne changez pas de cap. Il est encore temps.

Quant à votre inquiétude concernant mon héritage, n'ayez crainte. Je suis certain que cela n'aura plus aucune importance lorsque je retournerai auprès de mon créateur. Mais puisque vous l'évoquez, je ne vois aucun inconvénient à chercher à prévenir les effets indésirables des vaccins et à aider ceux qui en ont subi les conséquences. En fait, l'expérience des familles avec lesquelles je suis régulièrement en contact, tout comme les études comparant les enfants vaccinés et non vaccinés, montre que les enfants non vaccinés ne souffrent généralement pas des problèmes de santé chroniques qui

affectent les enfants vaccinés. Par ailleurs, nous recevons beaucoup trop de demandes de familles concernant des effets indésirables causés par les produits que vous préconisez.

⁴ <https://www.chop.edu/vaccine-education-center/vaccine-safety/vaccine-safety-references>.

⁵ <https://publications.aap.org/pediatrics/article-abstract/143/4/e20183578/37180/How-to-Prepare-for-Expert-Testimony-on-Vaccine-Safety?redirectedFrom=fulltext>

Abordons le fond du problème et la véritable critique formulée dans votre lettre : malgré votre statut de vaccinologue de renommée mondiale et les mois que vous avez eus pour préparer la défense de l'innocuité de la vaccination d'un enfant en bonne santé contre la volonté de sa mère, vous semblez vous plaindre de votre manque de préparation. Abstraction faite de ce que cela révèle sur la sécurité des vaccins, je vous offre une seconde chance, en vous donnant tous les atouts en main. :

1. Je suis prêt à tout moment ; vous pouvez prendre tout le temps nécessaire pour vous préparer.
2. Je viendrai seul, et vous pouvez choisir de venir seul, de venir avec le Dr Paul Offit, le Dr Walter Orenstein et/ou le Dr Peter Hotez, ou choisissez-en un ou plusieurs pour vous remplacer.
3. Afin de vous permettre de revenir sur chaque sujet abordé lors de votre déposition, nous consacrerons une heure à chacun des sujets suivants : conflits d'intérêts financiers ; essais cliniques de vaccins ; études comparant les personnes vaccinées et non vaccinées ; sécurité après la mise sur le marché ; loi de 1986 et immunité de responsabilité ; ingrédients des vaccins : adjuvants, implication des cellules fœtales ; efficacité des vaccins ; et essais CHAT.
4. Nous pouvons utiliser la procédure habituelle de déposition, ou si vous préférez, chaque partie disposera alternativement de 10 minutes consécutives pour un même sujet, et votre camp peut introduire chacun des points de discussion.

Que vous acceptiez ou non ce défi – et j'en doute fort, car les principaux arguments de la vaccinologie sont indéfendables –, l'essentiel est que le seul moyen de sauver des enfants (et votre héritage) est de rectifier le tir. À ce propos, comme vous vous en souvenez peut-être, je vous ai écrit par courriel le 17 juillet 2024 ([copie ci-jointe](#)) au sujet d'un article que vous veniez de publier et dans lequel vous reconnaissiez enfin que :

- « L'hésitation généralisée à la vaccination observée pendant la pandémie de Covid-19 suggère que le public n'est plus satisfait de l'objectif de sécurité traditionnel qui consiste simplement à détecter et à quantifier les risques associés après l'autorisation d'utilisation d'un vaccin. »

- « Des études post-autorisation sont nécessaires pour caractériser pleinement le profil de sécurité d'un nouveau vaccin, car les essais cliniques préalables à l'autorisation de mise sur le marché présentent des tailles d'échantillon, des durées de suivi et une hétérogénéité de population limitées. »

- « Il est essentiel d'examiner les effets indésirables post-vaccinaux (EIPV) qui n'ont pas été détectés lors des essais cliniques, afin de déterminer s'ils sont liés causalement ou par coïncidence à la vaccination. »

« Lorsqu'elles sont provoquées par des vaccins, il est impératif de déterminer le risque attribuable à la vaccination et le mécanisme biologique sous-jacent. Ces données scientifiques serviront de base au développement de vaccins plus sûrs, si possible, et à la détermination des contre-indications à la vaccination ainsi qu'à l'indemnisation à proposer en cas d'effets indésirables post-vaccinaux. »

- « Actuellement aux États-Unis, lorsque le Comité consultatif sur les pratiques d'immunisation (ACIP) recommande un nouveau vaccin de routine, les seules allocations de ressources légales automatiques qui en découlent sont destinées à l'acquisition de vaccins par Vaccines for Children (VFC) et au Programme d'indemnisation des victimes de vaccins (VICP). Bien que l'ACIP reconnaisse ce besoin, il n'existe actuellement aucune ressource allouée aux études de sécurité post-autorisation au-delà des crédits annuels, qui doivent être approuvés chaque année par le Congrès. »

- « Les progrès en matière de sécurité vaccinale sont, de façon compréhensible, lents, car ils dépendent souvent de données épidémiologiques tardives ou insuffisantes. Les conclusions causales et la compréhension incomplète des mécanismes biologiques ont eu un impact négatif sur l'acceptation des vaccins. »

- « Dans 234 examens portant sur divers vaccins et leurs effets sur la santé, menés de 1991 à 2012, l'IOM a constaté que les preuves étaient insuffisantes pour prouver ou réfuter la causalité dans 179 (76 %) des relations étudiées, illustrant ainsi la nécessité d'une science plus rigoureuse. »

- « Identifier les mécanismes biologiques des réactions indésirables – comment et chez qui elles surviennent – est essentiel pour développer des vaccins plus sûrs, prévenir les réactions indésirables en élargissant les contre-indications et indemniser équitablement les personnes vaccinées pour les véritables réactions indésirables. »

- « Le budget alloué à la surveillance de la sécurité des vaccins au CDC (qui est responsable de la majeure partie des efforts fédéraux américains) est resté inchangé... à environ 20 millions de dollars par an », ce que vous qualifiez de « niveau de financement insuffisant ». ⁶

Ce sont vos propos, pas les miens. Les lacunes en matière de sécurité que vous reconnaissez sont, bien sûr, présentées de la manière la plus minime qui soit et passent sous silence de nombreux aspects. Et, ironiquement, vous n'auriez sans doute jamais admis l'existence même de ces problèmes fondamentaux sans ce que vous appelez le mouvement «antivaccination».

À l'époque, j'avais même proposé de réunir un groupe d'experts conjoint pour concevoir et mener des études sur la sécurité des vaccins et œuvrer ensemble à la protection des libertés individuelles – une proposition que je maintiens.

Vous n'avez jamais répondu à ces tentatives de contact, mais vous m'écrivez aujourd'hui parce que mon livre remet en cause votre héritage. En réalité, ce n'est pas mon livre qui remet en cause votre héritage, mais vos propres actions, qui risquent désormais de laisser une génération de vaccinologues... Vous êtes formé pour penser comme vous en matière de sécurité vaccinale. Vous devez rectifier le tir sur ce point afin de préserver votre héritage. Il est encore temps.

Puisque le domaine de la vaccinologie est susceptible de basculer au moindre de vos mots, vous pouvez préserver votre héritage en rédigeant et en publiant sans délai un article qui préconise au moins les points suivants :

1. Le corps médical et les autorités sanitaires doivent s'attacher à convaincre la population de l'intérêt de la vaccination en se basant sur ses mérites. Aucun vaccin ne devrait être obligatoire. Le droit au consentement éclairé ne doit jamais être bafoué, que ce soit par la contrainte ou autrement. Le non-respect de ce droit engendre la méfiance envers le corps médical et les vaccins.
2. Aucun vaccin ne devrait être autorisé sans un essai clinique : véritablement mené en double aveugle et randomisé ; évaluant l'innocuité pendant au moins 5 ans chez les nourrissons, 4 ans chez les jeunes enfants et 3 ans chez les autres ; suffisamment puissant pour évaluer réellement si les avantages l'emportent sur les risques, y compris le risque de décès ; et comporte un groupe témoin qui reçoit un placebo ou un autre vaccin pour la même indication qui a été autorisé sur la base des exigences susmentionnées.
3. Les études observationnelles et les systèmes de surveillance post-autorisation devraient cibler les groupes non vaccinés afin d'évaluer l'impact réel de la vaccination. Selon les données les plus récentes des CDC, on estime à 650 000 le nombre d'enfants non vaccinés âgés de 2 à 17 ans aux États-Unis.
4. L'immunité de responsabilité pour les effets indésirables des vaccins devrait être levée pour les entreprises pharmaceutiques afin que les forces normales du marché s'appliquent à ce secteur et favorisent la sécurité.

⁶ <https://www.nejm.org/doi/full/10.1056/NEJMp2402379>.

Si vous ne corrigez pas le tir, l'« héritage honteux » que vous pensez devoir être le mien risque d'être le vôtre – vous resterez dans les mémoires comme l'architecte d'un programme incapable de protéger des millions d'enfants de graves préjudices. Tout cela parce que vous refusez d'affronter une vérité pourtant claire et évidente : les vaccins infantiles n'ont jamais été correctement testés, ni avant ni après leur autorisation de mise sur le marché, et les données comparant les enfants vaccinés et non vaccinés sont plus qu'inquiétantes. Tel sera votre héritage, aussi accablant que celui de ceux qui ont promu des produits et des pratiques médicales autrefois encensés sans en évaluer correctement les risques.

Je vous prie de me faire savoir d'ici la semaine prochaine si vous êtes disposé à participer à ce challenge, y compris selon les modalités proposées ci-dessus, celles figurant dans le document ci-joint, ou d'autres modalités éventuellement.

Même si nous avons des divergences importantes sur la vaccination, je comprends que vous ne vous sentez pas bien. J'en suis désolé et j'espère que vous passerez les prochains jours en paix, entouré de l'amour de votre famille.

Bien à vous, Aaron Siri

Depuis: Aaron Siri

Envoyé: Mercredi 17 juillet 2024, 8h08

À : stanley.plotkin@vaxconsult.com

Sujet : Financement de la recherche sur la sécurité des vaccins après autorisation

Bonjour Dr Plotkin,

Je vous écris concernant votre projet de financement de la recherche post-autorisation sur la sécurité des vaccins, et l'intérêt que vous y avez manifesté pour l'étude de la sécurité vaccinale, afin de vous proposer une collaboration visant à réaliser une revue de la littérature existante sur ce sujet, ainsi qu'à concevoir et mettre en œuvre de nouvelles études. Ce travail peut être réalisé sans impacter les fonds alloués à la recherche sur les vaccins.

Pour accomplir cette tâche cruciale, nous pouvons réunir un panel dont vous et vos co-auteurs pourront choisir la moitié des membres, et mon cabinet choisira l'autre moitié, dans le but de nommer des personnes possédant l'expérience et les qualifications appropriées, les décisions étant prises à la majorité des voix.

Si vous souhaitez réellement impliquer les parties prenantes, c'est l'occasion idéale, d'autant plus que les conclusions d'un tel comité d'examen auraient beaucoup plus de chances d'être acceptées par ceux que vous qualifiez d'« hésitants face à la vaccination ».

Veillez me faire savoir si vous souhaitez discuter plus en détail de cette idée.

Par ailleurs, si vous souhaitez dissoudre le mouvement antivaccin, je peux vous proposer une solution simple pour y parvenir en grande partie : un appel public lancé par un grand nombre de défenseurs de la vaccination, d'élus, etc., pour mettre fin à l'obligation vaccinale. La plupart des mouvements dont vous vous plaignez souvent sont le résultat de ces obligations. Il n'y a pas de mouvement antivaccin quand la vaccination n'est pas obligatoire. Je ne comprends pas pourquoi on cherche à bafouer les droits de la petite minorité de parents qui, souvent à juste titre, ne souhaitent pas continuer à faire vacciner leurs enfants. Lorsqu'on oblige un parent à faire vacciner son enfant sous peine d'exclusion scolaire, par exemple parce que son aîné a subi un effet indésirable grave après une vaccination, on crée ainsi un adversaire déterminé à lutter contre cet abus de pouvoir. En revanche, si vous laissez ces parents tranquilles, vous éliminerez la majeure partie du mouvement dont vous vous plaignez presque du jour au lendemain. Si les obligations vaccinales étaient abolies, ce serait une situation gagnant-gagnant : de votre côté, les taux de vaccination resteraient probablement stables, mais vous pourriez freiner le mouvement antivaccination ; et de notre côté, nous pourrions rétablir le droit individuel et civique de prendre des décisions médicales sans sanction. Le fait qu'un État ou un pays puisse atteindre des taux de vaccination élevés sans obligation vaccinale est clairement démontré par les nombreux pays européens qui n'en ont pas et par les nombreux États de ce pays qui s'appuient sur des principes philosophiques.

Salutations,

Aaron

Aaron Siri, Esq.

Siri | Glimstad

745 Cinquième Avenue, Suite 500

New York, NY 10151

Tél. : 212-532-1091

F: 646-417-596